

Calendrier 2014 des opérations de l'entretien professionnel

| | Direction Générale Bureaux gestionnaires Bercy | SERVICES DECONCENTRES | |
|---|---|--|--|
| 1^{ère} quinzaine de février | La Direction Générale répartie les dotations de marges d'évolution pour chaque direction et les transmet à chacune pour débiter les opérations. | Début des entretiens professionnels. | Propositions d'attribution des réductions/majorations et des valorisations/pénalisations par les évaluateurs et centralisation par chaque direction. Préparation des réunions d'harmonisation |
| 21 mars | | Date limite de tenu des entretiens professionnels. | |
| 18 avril | | Date limite de remise de la notification par l'évaluateur de l'attribution des réductions/majorations via EDEN-RH. | |
| 5 mai | | Date limite pour déposer un recours hiérarchique ou dans les 15 jours francs à compter de la notification de l'attribution des réductions/majorations. | |
| 21 mai | | Date limite pour la notification via EDEN-RH de la réponse de l'autorité hiérarchique ou dans les 15 jours francs à compter de la réception du recours hiérarchique. | |
| 21 juin | | Date limite de recours devant la CAPL ou la CAPN (recours de 1^{er} niveau) ou dans les 30 jours à compter de la notification de la réponse au recours par l'autorité hiérarchique. | |
| 30 juin | | Date limite des réunions des CAPL. Envoi des recours relevant de la CAPN en 1 ^{er} niveau. | |
| 10 juillet | | Date limite de notification via EDEN-RH à l'agent de la décision du directeur après CAPL. | |
| 25 juillet | | Date limite de recours de 2 ^{ème} niveau en CAPN ou dans les 15 jours à compter de la décision du directeur après CAPL. | |
| De mi septembre à mi décembre | Examen des recours en CAPN (1 ^{er} et 2 ^{ème} niveau) | Présentation du bilan de la campagne d'entretien de l'année 2013 aux CTL | |

NOTA : ce calendrier est susceptible de modifications en cours d'année.